

Compte rendu de l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association Fécampoise des Amis de la Goélette Etoile

Vendredi 26 septembre 2008

Cette réunion s'est tenue dans les locaux du Musée des Terre-Neuvas, Boulevard Albert 1^{er}, 76400 Fécamp en présence de M. Patrick JEANNE, Maire de Fécamp, de Madame Estelle GRELIER, Première adjointe, de M. VIRICEL, Adjoint aux Affaires Culturelles et de plusieurs conseillers municipaux

1) Accueil des membres fondateurs

Madame Marie-Hélène DESJARDINS, conservateur en chef des Musées de Fécamp accueille les membres fondateurs. Une table est dressée près de la vitrine protégeant une maquette de la Goélette Etoile. Vingt-trois personnes sont présentes.

Les travaux de l'Assemblée Générale débutent à 20h45

P. POLLET excuse l'absence du Lieutenant de Vaisseau Patrice L'HOURL, Commandant de l'Etoile, qui est retenu à Brest. Le Commandant par message téléphonique a tenu à rappeler combien il a apprécié sa dernière escale à Fécamp. Il félicite l'initiative des membres fondateurs et souhaite un plein succès à la future association.

2) Projets

Une association, pourquoi faire? La Goélette de l'Ecole Navale Etoile a été construite à Fécamp. D'autre part, la Ville et le bateau ont signé en 1978 un accord de parrainage. Ce vieux gréement est un peu l'ambassadeur du savoir faire des charpentiers de marine Fécampois.

Les projets, dont la liste non exhaustive est jointe au procès verbal, sont présentés à titre d'exemple à l'assemblée.

3) Nom de l'association

Plusieurs noms sont proposés à l'assemblée. La liste est jointe au présent PV. Un nouveau nom est proposé : Association Normande de la Goélette Etoile (ANGE). Ce nom n'est pas retenu.

Après discussion, il est procédé à un vote à main levée.

- « *Association Fécampoise des Amis de la Goélette Etoile* » (AFAGE) : 10 voix
- « *Les Amis Réunis de la Goélette Etoile* » (LARGE) : 6 voix
- « *Les Amis de la Goélette Etoile* » (AGE) : 2 voix

4) Vote des statuts

Les articles des statuts sont lus. Après discussion, les statuts sont votés à l'unanimité des voix

5) Elections des membres du Conseil d'administration

P. POLLET procède à l'appel des candidatures.

M. NEVEU Carlo, M. BERNET Etienne, M. CHARBONNIER François, M. GOUPIL Raynald, Mme TALLEC Sandrine, Mme DETAILLE Marion, M. WAGEMANS François, M.

TOURBATEZ Michel, M. POLLET Jean, et M. POLLET Patrick sont élus à l'unanimité des voix.

6) Montant de la cotisation

Après délibération et vote, la cotisation est fixée pour la première année de fonctionnement à 10,00 € par personne

7) Questions diverses

Question : Des associations peuvent-elles devenir membres de l'AFAGE ?

Réponse : Il sera toujours possible de modifier les statuts en fonction des projets et des demandes.

Les travaux de l'Assemblée Générale Constitutive sont clos à 21h45.

Madame Marie Hélène DESJARDINS, Conservatrice en chef des Musées municipaux, invite les membres fondateurs à se réunir autour d'un verre de l'Amitié.

Le Président

Le Secrétaire